Document generated on 04/25/2024 9:48 a.m.

Revue d'histoire de l'Amérique française

« Pour se créer un avenir » Stratégies de couples montréalais au XIX e siècle

Sherry Olson

Volume 51, Number 3, Winter 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/005565ar
DOI: https://doi.org/10.7202/005565ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)
1492-1383 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Olson, S. (1998). « Pour se créer un avenir » Stratégies de couples montréalais au XIX e siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *51*(3), 357–389. https://doi.org/10.7202/005565ar

Article abstract

Despite the appearance of large-scale corporate and public entreprise in the second half of the 19th century, married couples remained important enterpreneurial agents of economic expansion. Women, despite legal handicaps, played a dynamic role in the operation of kinship networks fundamental to the process of urbanization, to residential moves within the city and to social ambitions. The argument is based on observations from a sample of 1000 couples traced in parish registers and notarial archives. A selection of 12 surnames allows us to reconstitute the families, confirm their kinship ties in the surrounding countryside, and identify their economic initiatives.

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

«POUR SE CRÉER UN AVENIR» STRATÉGIES DE COUPLES MONTRÉALAIS AU XIXe SIÈCLE

SHERRY OLSON*
Département de géographie
Université McGill

RÉSUMÉ

Dans l'expansion de l'économie québécoise au XIXe siècle, les ménages sont demeurés des acteurs nombreux et entreprenants, mari et femme engagés dans un réseau de parents et alliés. Les femmes, malgré la discrimination de la loi, jouaient un rôle dynamique dans le fonctionnement des réseaux qui gouvernaient la migration vers Montréal, la mobilité résidentielle à l'intérieur de la ville et la promotion sociale. L'argument est fondé sur l'observation d'un échantillon de 12 noms de famille, retracés dans les registres de paroisse et les archives notariales, pour reconstituer les familles de mille couples qui ont vécu à Montréal au cours du XIXe siècle, pour confirmer leurs liens de parenté à la campagne et pour découvrir leurs initiatives.

ABSTRACT

Despite the appearance of large-scale corporate and public entreprise in the second half of the 19th century, married couples remained important enterpreneurial agents of economic expansion. Women, despite legal handicaps, played a dynamic role in the operation of kinship networks fundamental to the process of urbanization, to residential moves within the city and to social ambitions. The argument is based on observations from a sample of 1000 couples traced in parish registers and notarial archives. A selection of 12 surnames allows us to reconstitute the families, confirm their kinship ties in the surrounding countryside, and identify their economic initiatives.

* Ont participé à cette recherche: Patricia Thornton (Université Concordia), David Hanna (Université du Québec à Montréal) et Jason Gilliland (Université McGill). Evelyn Kolish, Estelle Brisson, Luc Lépine et d'autres membres du personnel des Archives nationales du Québec à Montréal ont remué ciel et terre pour nous procurer des documents d'époque et des répertoires d'actes notariés. Nous remercions également les archivistes de l'Hôtel-Dieu et des paroisses Notre-Dame et Saint-Patrick. Yves Otis (Université de Montréal) nous a généreusement approvisionné en données sur Mascouche, de même que Bertrand Desjardins (Université de Montréal) pour les données du Projet de recherche en démographie historique (PRDH) et Normand Robert pour les données extraites du répertoire du Parchemin des notaires des XVIIe et XVIIIe siècles. Ce programme de recherche a reçu l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds FCAR (Québec) et du Centre interuniversitaire d'études québécoises.

Lorsqu'au XIXe siècle Montréal devient le point chaud de l'économie québécoise, la vie quotidienne de la grande plaine environnante subit de profondes transformations. Dans le contexte d'une évolution mondiale qu'Henri Lefebvre a appelée «révolution urbaine», ces transformations ont impliqué des milliers d'acteurs, ont entraîné d'innombrables prises de décision et ont suscité de multiples ajustements[1]. À cet égard, les historiens ont accordé une attention considérable à l'action des chefs d'entreprise dont les vues ambitieuses se lisent encore aujourd'hui dans le paysage urbain: cours de triage, entrepôts, immeubles imposants. Sans vouloir nier l'importance de ces initiatives d'envergure, nous nous proposons, quant à nous, de faire ressortir le rôle des acteurs à l'échelle locale, celui des ménages et de leurs alliances. Les données dont nous faisons état ici sont le résultat d'un projet de recherche qui scrute les comportements d'un millier de couples, leurs stratégies, leur mobilité et leur solidarité.

LA LOGIQUE DE L'ÉCHANTILLONNAGE

Quoique moins apparents que la clinquante quincaillerie des chemins de fer et des fils électriques, les liens de parenté, d'implantation ancienne, ont joué un rôle important dans le façonnement de la région montréalaise. Les interconnexions de la trame sociale y ont facilité la circulation des biens et de la monnaie, de l'information et des personnes. Rigoureusement structuré par le droit et par les rituels, le réseau des liens de parenté impliquait une conception du capital humain. Il assurait le renouvellement des générations successives, leur croissance et leur expansion. Il visait la pérennité d'un processus susceptible de maintenir la capacité reproductrice et la charge affective — là où s'enracinent les valeurs de réciprocité et de solidarité qui suscitent le dévouement et soutiennent l'ambition.

Les réseaux de parenté s'y sont déployés selon quatre cas de figure, classiques, en fonction des processus de filtrage et de régulation des déplacements. En s'engouffrant dans la ville, les ruraux s'engageaient, en quelque sorte, dans une vaste gare de triage où les réseaux de parenté

---

1. Henri Lefebvre, *La révolution urbaine* (Paris, Gallimard, 1972), 248 p. Pour la dimension mondiale voir Ernest Mandel, *Late Capitalism* (London, NLB, 1975); pour une description de l'urbanisation de la région de Montréal, voir Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal* (Montréal, Art Global, 1994), 167 p.; *idem*, «Urbanisation et population: le cas de Montréal en 1861», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35,4 (printemps 1982): 523-535; Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération* (Montréal, Boréal, 1992), 613 p.; et Bettina Bradbury, *Working Families: Age, Gender, and Daily Survival in Industrializing Montreal* (Toronto, McClelland & Stewart, 1993).

gouvernaient la mobilité résidentielle et infléchissaient l'éventail des déplacements quotidiens, pour gravir les échelons de la hiérarchie sociale. Ces quatre processus sont généralement désignés par les termes d'urbanisation, de mobilité des ménages, de «ballet quotidien» et de promotion sociale. Cette dernière est le véritable enjeu des mutations de l'espace régional, de l'espace urbain et de l'espace du quartier. Par leurs déplacements, saisonniers ou quotidiens, entre l'aube et le crépuscule, les nouveaux citadins sont engagés dans le processus d'un tri social où leur statut pouvait s'améliorer ou se détériorer ou bien se maintenir.

Étant donné que la transplantation des personnes entraînait des ajustements dans les flux d'information, la géographie des réseaux de parenté s'en est trouvé transformée. Le tissu social de la région s'est urbanisé. Car l'ascension sociale effectuée au cours d'une vie, ou d'une génération à l'autre, impliquait une accumulation de l'épargne: moins sous la forme d'espèces que sous celle, plus courante, d'une réserve d'outils, de savoir-faire, de crédit, de mobilier et d'immeubles. Ces biens étaient porteurs d'avenir: il s'agissait de biens producteurs de biens, d'information générant de l'information, de pratiques systémiques regénératrices[2]. Et tous ces biens convergeaient vers la ville. Au fur et à mesure de leur implantation ou de leur réimplantation, les citadins augmentaient leurs avoirs, recréaient et consolidaient leurs liens, et amplifiaient leur système d'information.

Pour observer ce type de formation sociale où les décisions se répartissent entre un grand nombre de personnes, on ne dispose ni d'une comptabilité régionale ni des budgets des ménages. Comme l'affirme sa veuve en 1852, le propriétaire le plus important de notre échantillon ne tenait pas de livres. Ce qui n'empêche pas son nom d'apparaître des centaines de fois dans les registres et les répertoires d'époque. Montréal est exceptionnelle en Amérique du Nord pour la richesse de ses registres paroissiaux et la masse impressionnante de ses archives notariales. Nous avons donc formé des échantillons, à partir de ces sources, pour saisir l'évolution de la vie sociale et de ses réseaux au cours du XIXe siècle. À cette fin, nous avons eu recours aux méthodes de la démographie historique, méthodes fondées sur la reconstitution des familles et sur l'analyse des histoires de vie et qui ont fait leurs preuves dans l'étude

2. Voir, par exemple, Martine Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons. Parenté et société dans le pays bigouden Sud, 1720-1980* (Paris, Presses Universitaires de France, 1985), 405 p.

des sociétés rurales de l'Ancien Régime[3]. Dans l'étude d'un milieu métropolitain, on ne pouvait, bien entendu, appliquer cette méthode à la totalité d'une population, comme cela a pu être pratiqué dans certaines études rurales, notamment dans celles conduites à l'Université de Montréal sur le XVIIIe siècle (PRDH) ou dans celles conduites au Saguenay sur le XIXe siècle (SOREP). Comme ces méthodes, de plus en plus sophistiquées, ont fait leurs preuves dans l'étude de plusieurs petites villes[4], nous avons fait le pari que de petits échantillons, établis avec soin, nous permettraient de saisir le mieux possible la grande ville.

Notre étude est basée sur l'observation d'environ mille couples résidant à Montréal durant la période qui va de 1840 à 1900, ces couples constituant un véritable modèle réduit de la population montréalaise. À cet effet, nous avons mis au point un procédé d'échantillonnage utilisant les douze patronymes les plus commodes pour l'exploitation des index dont nous disposions. Ces patronymes ont été sélectionnés pour leur familiarité et leur transparence à l'oreille et à l'œil[5] et dans la perspective où ils représentaient les trois principales communautés culturelles de la ville, communautés dont les profils sociaux apparaissent dans la figure 1. Stratifiées, au départ, en vue de satisfaire à l'exigence de la taille minimale des échantillons de chaque communauté en 1860, ces souches patronymiques, assujetties à des rythmes de croissance divergents, constituent, à la fin du siècle, un échantillon représentatif de la composition ethnique de la ville et cet échantillon correspond alors à environ un demi de un pour cent de la population totale (tableau 1).

---

3. La qualité et le caractère exhaustif des registres paroissiaux du Québec ont été mis en évidence par les travaux du PRDH, dont on trouve un exposé succinct dans Hubert Charbonneau, Bertrand Desjardins, Jacques Légaré et Hubert Denis, «La population française dans la vallée du Saint-Laurent avant 1760», dans Serge Courville, dir., *Atlas historique du Québec. Population et territoire* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997), 2: 31-43. Pour les registres catholiques, voir Pauline Bélanger et Yves Landry, *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec 1621-1876* (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1990, 352 p. La valeur des inventaires après décès a été mise en évidence par Yves Morin, «La représentativité de l'inventaire après décès — l'étude d'un cas: Québec au début du XIXe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43,4 (mars 1981): 515-534; et par Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, «Structures sociales et niveaux de richesses dans les campagnes du Québec, 1792-1812», *Revue d'histoire de la culture matérielle*, 17 (printemps 1983).

4. Parmi les exemples les plus convaincants des techniques de la démographie historique en milieu urbain, voir Danielle Gauvreau, *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France* (Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1991), 232 p.; Jean-Pierre Bardet, *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les mutations d'un espace social* (Paris, SEDES, 1983), 421 p.; et George Alter, *Family and the Female Life Course. The Women of Verviers, Belgium, 1849-1880* (Madison, The University of Wisconsin Press, 1987).

5. À l'intérieur du Québec, les patronymes choisis sont particulièrement fréquents dans la région de Montréal.

FIGURE 1

LA STRATIFICATION SOCIALE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES D'APRÈS LES PROFILS SOCIOPROFESSIONNELS DES PÈRES DE NOUVEAU-NÉS DANS L'ANNÉE 1859

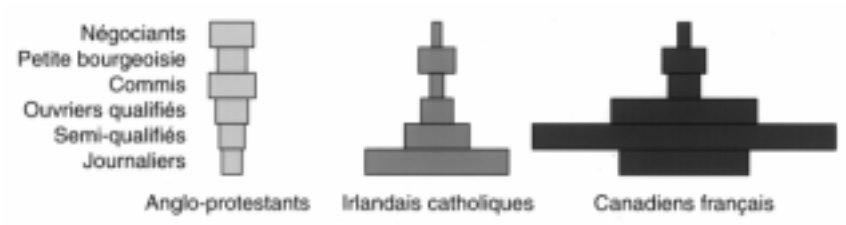

TABLEAU 1

NOMBRE DE MÉNAGES RECENSÉS POUR LES 12 NOMS DE FAMILLE SÉLECTIONNÉS MONTRÉAL ET BANLIEUES, 1861 À 1901

Année	Canadien français	Irlandais catholiques	Anglo-protestants
1861	52	57	48
1871	57	45	49
1881	99	61	69
1891	127	73	77
1901	173	89	104

Source: Recensement manuscrit du Canada

La figure 2 montre, pour une famille donnée, la composition de l'information recueillie à partir des registres paroissiaux, en ce qui concerne les naissances, les mariages et les décès, et à partir des recensements décennaux et des rôles d'évaluation, qui ont été sondés par intervalle quinquennal. Toutes les familles échantillonnées ont été suivies à travers le XIXe siècle; tous les mariages qui les concernent ont été relevés aussi exhaustivement que possible, et dans le temps et dans

l'ensemble du bassin versant de la communauté rurale. L'échantillon canadien-français, formé à partir d'un seul patronyme, a fait l'objet d'un suivi depuis l'arrivée des pionniers en 1658; vers 1800, leurs descendants sont dispersés dans une douzaine de villages de la plaine de Montréal, constituant un véritable «village virtuel» dont la taille rend possible l'évaluation de la fécondité et de la mortalité rurale de toute une région. Après 1850, les dimensions des échantillons des trois communautés citadines (canadienne, protestante et irlandaise) apparaissent suffisantes. Leur pérennité est satisfaisante et leur représentativité est confirmée par la comparaison avec des données empruntées à des échantillons dont la couverture est plus considérable, tels l'évaluation locative et le profil socioprofessionnel pour l'ensemble des ménages urbains[6].

Pour ce même échantillon, nous disposons en outre d'un corpus de 6000 actes notariés, comprenant des ventes de propriété, des contrats de mariage, des testaments et des quittances, des emprunts et des baux. Le corpus de ces actes notariés doit être considéré comme constituant un échantillon de tous les emprunts et de tous les baux qui furent jamais effectués par les ménages de notre échantillon[7]. À ce titre, il apparaît fragmentaire et biaisé, puisque nous disposons davantage d'actes notariés pour les individus qui ont eu une longue vie ou qui possédaient des terres. Cependant, du fait que la population à l'origine de notre échantillon est représentative de la population urbaine, laquelle comporte peu de personnes fortunées et une majorité de gens de condition modeste,

---

6. Comme mesure de la continuité, on trouve ceci: 80% des couples montréalais recensés en janvier 1861 se retrouvent la décennie suivante: ils apparaissent dans le recensement qui suit ou encore au registre des décès. Les filles disparaissent de l'échantillon lorsqu'elles prennent le nom du mari. Un taux comparable peut être observé pour le recensement d'avril 1891. Les échantillons de contrôle sont les suivants: les rôles d'évaluation municipaux, exploités à 100% pour les années 1848, 1861, 1881 et 1901, avec 7500, 12 000, 33 000 et 65 000 ménages respectivement; les cohortes des naissances de 3500 nouveau-nés en 1859 (pour 100%), de 2400 en 1879 (pour 50%) et de 1600 en 1899 (pour 10%); plus 2100 mariages catholiques célébrés à Montréal en 1899 (pour 100%). La grille des données rurales est en voie d'élaboration et les échantillons en seront contrôlés par référence à ce que l'on sait de la taille moyenne des fermes et des troupeaux. Le recensement de 1851, disponible pour l'échantillon rural, ne l'est pas pour la Cité de Montréal.

7. Nous avons passé au crible 350 répertoires émanant des 500 notaires qui pratiquaient à Montréal, y pointant tout ce qui avait été enregistré sous la forme d'un index alphabétique. Certains répertoires de la fin du XIXe siècle n'ont pas encore été déposés par la Justice aux Archives du Québec et, bien entendu, de nombreux actes n'ont jamais été notariés, tels que les reçus accumulés «sous seing privé» ou les apprentissages effectués auprès d'oncles. Voir, par exemple, Joanne Burgess, *Work, Family, and Community: Montreal Leather Craftsmen, 1790-1831*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1986; et Robert Sweeny, *Internal Dynamics and International Cycles: Question of the Transition in Montreal, 1821-1828*, thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 1985.

FIGURE 2

UN DEMI-SIÈCLE DE VIE FAMILIALE

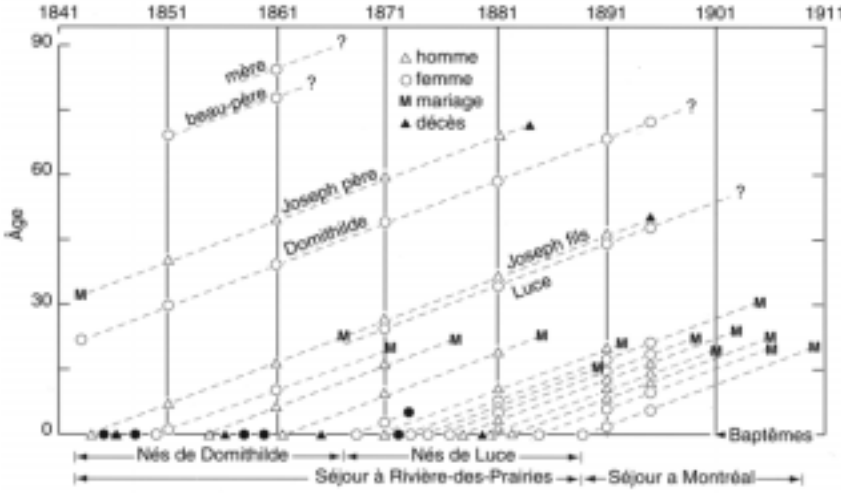

Joseph et Domithilde se sont mariés en 1844, Joseph fils et Luce en 1868. En 1871, à Rivière-des-Prairies, le jeune couple et leurs bébés partagent le logement de leurs parents avec les frères et sœurs de Joseph encore célibataires. Outre leurs âges, tirés des recensements successifs et d'un acte de tutelle de 1895, la figure montre les naissances, les mariages et les décès relevés dans les registres paroissiaux.

Le graphique se lit comme suit: un triangle pour le masculin, un cercle pour le féminin, un chiffre plein pour les disparus, un M pour un mariage ayant entraîné l'établissement d'un nouveau ménage.

nous pouvons, à partir de cet échantillon, saisir de nombreuses caractéristiques de la micro-entreprise et du micro-capital.

L'URBANISATION

C'est l'urbanisation massive qui détermine les transformations les plus radicales et les plus décisives de la trame sociale. Entre 1840 et 1900, Montréal a crû plus rapidement que le système dans lequel elle avait fait son lit. À peine plus grande que la ville de Québec en 1840 (avec moins de 40 000 habitants), Montréal fait cinq fois ce nombre en 1900; elle est alors cinq fois plus populeuse que la ville de Québec et solidement implantée comme métropole de l'industrie et de la richesse au Canada. Aussi, l'évolution de nos échantillons indique-t-elle une redistribution de la population régionale. À l'orée du XIXe siècle, la

plupart des individus de l'échantillon canadien-français vivaient en dehors de la ville où seulement 1,5% des mariages étaient célébrés. Cependant, le transfert de population depuis la plaine de Montréal a été tel qu'en 1900 près de la moitié de notre échantillon se mariait en ville[8].

Ainsi, parmi ceux qui résidaient en ville en 1860, une moitié étaient nés dans la contrée environnante, tandis qu'un cinquième étaient le fait de leurs enfants nés en ville et que moins d'un tiers étaient des Montréalais de troisième génération (figure 3). La jeunesse de la pyramide des âges reflète l'histoire récente d'une migration vers la ville. Parallèlement à l'expansion de l'espace bâti, on constate donc, de vingt ans en vingt ans, le déferlement des nouveaux venus, paysans de la plaine environnante, qui feront encore un tiers de la population canadienne-française en 1901[9]. Bien qu'elles eussent pour effet de contenir le niveau des salaires, ces poussées successives, accrues par l'arrivée des immigrants d'outre-mer, insufflaient une vigueur nouvelle à l'économie urbaine en stimulant les ambitions, les habiletés et la demande[10].

Voyons cela d'un autre angle. Les grands-parents de 40% des enfants catholiques baptisés à Montréal en 1859 résidaient dans les villages environnants (figure 4). Ce qui suggère que, durant une moitié de siècle, la majorité des familles installées en ville maintenaient des rapports étroits avec leurs cousins ruraux, de premier ou de second degré. Cette vie de relation recouvrait ainsi et la ville et la campagne, favorisant le partage des nouvelles et des occasions à saisir, du gîte et du crédit[11]. En voici un exemple. En 1850, Célina Beauchamp, née à Sainte-Scholastique, épousait Jean-Marie Grothé, orfèvre et Montréalais de quatrième génération. En 1861, ils partageaient une petite maison de bois d'un seul étage avec Onésime, cadet de Célina, et sa conjointe. Les deux familles restèrent voisines durant les quinze années

---

8. Lorsque l'on scrute les naissances et les décès, on découvre une même évolution des proportions urbaines qui grimpent jusqu'à 55 ou 60 pour cent du total au cours de la première moitié du XXe siècle (voir les figures dans Sherry Olson, «Le peuplement de Montréal», *Atlas historique du Québec. Population et Territoire*, *loc. cit.*, 81-94 et 104-107). Pour l'impact des migrations de la campagne à la ville sur la capacité reproductrice de la ville, voir Michel Oris, «Fertility and Migration in the Heart of the Industrial Revolution», *The History of the Family*, 1,2 (1996): 169-182; et *idem*, «Cultures de l'espace et cultures économiques parmi les populations urbaines liégeoises au XIXe siècle», dans Yves Landry, dir., *et al*. *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec* (Beauport, Academia MNH, 1993), 165-172.

9. En 1901, les migrants en provenance du Québec rural comptaient pour un peu moins du tiers et leurs enfants pour un peu plus du tiers, tandis que leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, comme jadis, faisaient à peine un tiers.

10. Roma Dauphin constate que la main-d'œuvre urbaine doublait à chaque génération sans entraîner d'accroissement significatif du salaire moyen; voir *Économie du Québec, une économie à la remorque de ses groupes* (Laval, Éditions Beauchemin, 1994), 291 p.

suivantes. Lorsqu'en 1865 Onésime se sépare de son associé en ébénisterie, un certain Pinsonneault, son beau-frère Jean-Marie prend à son compte leur bail et endosse une reconnaissance de dette auprès du créancier qui est à leurs trousses. Onésime aliène alors plusieurs pièces de mobilier à l'avantage de l'épouse de son ex-associé, comme garantie de la dette prise en charge par Jean-Marie. En 1867 et 1868, Onésime peut remettre en marche son atelier; il prend alors avec lui un journalier et trois apprentis, et il achète une propriété sur la rue Saint-Dominique, voisine de celle de Jean-Marie, lequel fournit le capital de cette acquisition, non sans prendre les meubles d'Onésime comme collatéral, tandis qu'Onésime lui cède les droits de collecte des loyers. En 1872, la deuxième épouse d'Onésime décède, bientôt suivie par Céline. L'ensemble des biens de l'orfèvre faisaient alors quatre fois la valeur de ceux de l'ébéniste. Néanmoins, pour régler leur patrimoine respectif et se remarier, ils durent l'un et l'autre vendre certaines propriétés. Onésime revendit ses deux maisons de bois d'un étage sur Saint-Dominique puis entreprit une nouvelle affaire. Onésime et Jean-Marie furent ensuite touchés, l'un et l'autre, par la dépression de 1873, ce qui n'empêcha pas Onésime d'acquérir de Jean-Marie, en 1876, une maison de deux étages et aussi trois lots, à l'angle des rues Arcade et Guilbault.

Comme ce fut le cas de plusieurs associations, ces interactions s'étendaient au-delà de la sphère économique. Onésime et Jean-Marie sont mutuellement parrains d'un de leurs enfants respectifs et Jean-

---

11. Le rôle fondamental des réseaux de parenté dans la formation des courants migratoires entre Mascouche et Montréal a été mis en lumière par Yves Otis dans «Dépopulation rurale et structures socio-professionnelles dans trois localités de la plaine de Montréal, 1861-1901», dans Yves Landry, dir., *et al.*, *Les chemins de la migration*, *loc. cit.*, 123-141; France Gagnon, «Parenté et migration: le cas des Canadiens français à Montréal entre 1845 et 1875», *Historical Papers/ Communications historiques* (1988): 63-85; France Gagnon et Yves Otis, «Les enfants dispersés de Mascouche», *Histoire sociale/Social History*, 24,48 (1991): 335-359. L'arrivée des villageois et leurs déplacements à l'intérieur d'un quartier industriel ont été étudiés par Gilles Lauzon dans «Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46,1 (été 1990): 115-142. L'équipe de l'IREP a mis en évidence l'existence de solidarités interrégionales au sein d'un habitat largement rural, lesquelles ont conduit à l'implantation de familles et à la formation de regroupements par affinité parentale; voir Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971* (Montréal, Boréal, 1996), 635 p. Pour la région de Montréal, voir Sylvie Dépatie, «La transmission du patrimoine dans les terroirs en expansion: un exemple canadien au XVIIIe siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 44,2 (automne 1990): 171-198; pour la mobilité au sein des réseaux socioprofessionnels urbains, voir Peter Bischoff, «Des forges du Saint-Maurice aux fonderies de Montréal: mobilité géographique, solidarité communautaire et action syndicale des mouleurs, 1829-1881», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43,1 (été 1989): 3-29; Sylvie Brouillette, *Les marchés publics à Montréal 1840 à 1860*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1991, 134 p.; et Joanne Burgess, *Work, Family and Community*, *op. cit.*

FIGURE 3

DISTRIBUTION DES ÂGES DES RÉSIDENTS MONTRÉALAIS EN 1861, SELON LEUR STATUT D'IMMIGRANTS OU DE DESCENDANTS, ENFANTS OU PETITS-ENFANTS, DE CITADINS MONTRÉALAIS

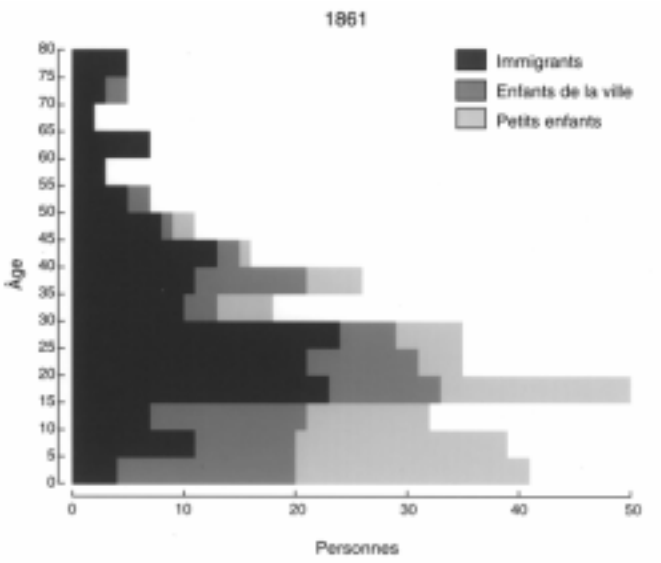

Marie agit comme tuteur subrogé des deux jeunes enfants de la deuxième famille d'Onésime, alors que ce dernier agit comme tuteur subrogé des neuf neveux et nièces nés de l'union de Jean-Marie et de Célina. On trouvait encore dans la maison de Jean-Marie plusieurs pièces d'ameublement d'une belle facture fabriquées par Onésime. Puis lorsqu'Eugénie, fille du premier mariage d'Onésime, demande à l'âge de 19 ans, et avec l'agrément de son père, son émancipation et réclame les 230 dollars de l'héritage de sa mère pour ouvrir un commerce de modiste, c'est son oncle Jean-Marie qui agit comme conseiller afin qu'elle puisse, comme elle le dira au juge, «gagner sa vie par son propre travail, habileté et industrie pour se créer un avenir[12]».

Comme il en fut pour d'autres partenariats, les modalités de cette collaboration reposaient sur un faisceau d'alliances. Il semble que

12. Cour supérieure, District de Montréal, Registres des tutelles, 24 novembre 1879.

FIGURE 4

ORIGINES DES COUPLES MONTRÉALAIS EN 1860

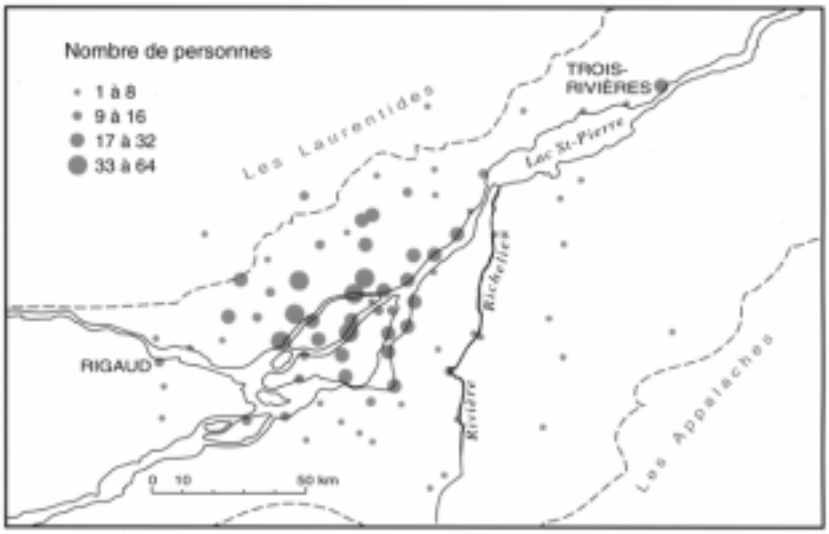

Ces données sont tirées des registres paroissiaux des mariages catholiques, pour l'ensemble des couples ayant donné naissance à un enfant à Montréal en 1859. Sept pour cent viennent de l'extérieur de la région cartographiée.

Célina fut la première de la famille à s'installer à Montréal. Avec Jean-Marie, elle facilita l'intégration de sa parenté à la vie urbaine, celle de son frère Onésime et de deux autres frères encore. Leur père, forgeron de son métier, avait acheté un lot de Jean-Marie et construit les petites maisons de bois qu'Onésime acquit par la suite. Sur le lot situé derrière celui d'Onésime, la tante Marguerite avait élevé trois familles; ses neveux et beau-frères par alliance étaient tous tailleurs de pierre à la carrière voisine. Isidore, le frère d'Onésime, habitait le même îlot et s'était lancé dans la bijouterie artisanale dans l'atelier attenant à la maison de Jean-Marie sur la rue Saint-Laurent, atelier qu'il avait loué ainsi que les outils qui s'y trouvaient. Au-dessus de cet atelier résidait tante Mathilde, voisinant un frère Grothé. Vers la fin de cette décennie, Jean-Marie et un autre de ses frères louèrent un atelier plus vaste, situé à cent mètres au nord de l'ancien, tandis que la famille d'Isidore hébergeait un frère plus jeune, en apprentissage de la bijouterie. Ainsi l'ensemble de ce réseau de parenté se déployait entre deux pôles: les bijouteries se

trouvaient en basse-ville, près de la rue Craig, tandis que les habitations et l'ébénisterie d'Onésime se trouvaient aux limites de la ville, au-dessus de la rue Sherbrooke. Pour s'épargner les vingt minutes de marche en direction de la haute-ville, Jean-Marie pouvait sans doute s'offrir le tramway hippomobile de la rue Saint-Laurent.

LES DÉPLACEMENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE URBAIN

Le processus par lequel Célina et Onésime ont déployé leur réseau de parenté au sein d'un quartier donné s'applique à l'ensemble des mille familles de notre échantillon. Nous avons décrit ailleurs un groupe de cinq charretiers — formé de quatre frères et d'un beau-frère — lesquels avaient construit un ensemble de cinq double-duplex (ce qui correspond à une vingtaine d'unités de logement) à l'intersection des rues Dorchester et Durham, site actuel de Radio-Canada[13]. Un notaire en a enregistré les baux, la valeur des chevaux, les modalités de financement des harnachements, des *sleighs* et des barils nécessaires au transport de l'eau. Notre échantillonnage montre des exemples analogues pour les charretiers irlandais, pour les bouchers, les tanneurs et les épiciers, lesquels, afin de satisfaire aux exigences de leur métier, tissaient, à l'intérieur de leur réseau de parenté, une trame urbaine particulière, une trame où les portes cochères, les cours, les étables, les ruelles et les fenils, et aussi le drainage et le pavage, étaient adaptés au transport hippomobile.

La parenté a longtemps constitué la trame du voisinage. On l'a d'abord constaté dans les études rurales où les couples choisissaient des concessions voisines, où les défrichements avaient tout à gagner au partage du travail et où l'héritage foncier était subdivisé et reconstitué à chaque génération. On observe, par exemple, que les deux frères à l'origine de notre échantillon canadien-français travaillent la terre côte à côte, avec leurs épouses, à la Pointe-aux-Trembles; en 1700, deux de leurs fils épousent les sœurs Bazinet et tous les quatre partagent la location d'une vache. Le travail en équipe des parents et des enfants, des frères comme des sœurs, a été tout aussi important en ville où les mêmes pratiques associatives ont modelé le paysage urbain. Les charpentiers présentent, ici, un intérêt particulier en raison de leur rôle dans le façonnement de l'habitat. À chacune de ses poussées, la ville exerçait une

13. Sherry Olson, *Population et territoire*, *loc. cit*. Sur l'importance et la disparition de cet habitat, voir Luc Carey, «Un type de maison ouvrière: le déclin de la maison de fond de cour à Montréal, 1880-1920», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1996.

attraction sur les artisans de l'hinterland rural[14], qui continuaient par la suite à se déplacer, d'îlot en îlot, de manière à maintenir leur position à proximité des chantiers, aux limites de l'agglomération.

Empruntons à l'industrie de la construction l'exemple qui fait ressortir les trois types de mobilité géographique induits par le réseau des liens de parenté. Deux frères, Ferdinand et Moïse, faisaient équipe dans le village de Saint-Lin, à 40 kilomètres de Montréal, où ils travaillaient comme charpentiers-entrepreneurs sur un même chantier. Moïse s'était marié en 1845, Ferdinand en 1846 (aux âges de 24 et de 27 ans) et leurs épouses Delphine et Émilie étaient à peu près du même âge (ayant 17 et 16 ans au moment de leur mariage). Aucun des quatre ne savait lire ou écrire. Moïse et Delphine invitèrent les fiancés, Ferdinand et Émilie, à devenir les parrains de leur premier bébé. Et ces derniers, en réciprocité, firent de Moïse et Delphine les parrains de leur fils Zotique. Moïse effectua un autre contrat d'importance à Saint-Lin en 1853, Ferdinand fit de même en 1855 et, en 1862, les deux familles se trouvaient toujours voisines à Saint-Lin. Moïse qui n'avait que des filles prit un apprenti, tandis que Ferdinand apprenait le métier à Zotique. Zotique et sa sœur Malvina devinrent les parrains du dernier-né de Moïse et Delphine. En 1864, quand Saint-Lin eut terminé son église, son presbytère, son école, son couvent et les demeures de ses notables, Ferdinand et Moïse regardèrent du côté de Montréal pour y poursuivre leur collaboration. En 1871, ils y construisent des double-duplex sur des lots adjacents et, lorsque Zotique se marie et atteint l'âge adulte, il se voit attribuer le titre de propriété de l'une des maisons qu'il avait construite avec son père. Leurs enfants, neuf chez Ferdinand et cinq chez Moïse, se sont tous mariés à Montréal et ces deux «parentés» se sont déplacées d'un commun accord, suivant, d'îlot en îlot, et d'année en année, les chantiers de la ville.

Ce processus peut être élargi pour englober une parenté plus étendue encore. Nos quatre témoins, Ferdinand, Émilie, Moïse et Delphine, entretenaient un rapport un peu moins intense avec un autre quatuor de Saint-Lin, petits-cousins et charpentiers eux aussi: soit Isaïe, sa femme, sa sœur Joséphine et le mari de celle-ci, Édouard Ménard, lesquels construisaient aussi des maisons dans le secteur Boyer. Joséphine et Édouard formaient avec le frère de Joséphine et la sœur d'Édouard un mariage croisé et ce groupe disposait d'une bonne mise de fonds et d'un

14. Pour une description du même processus à Paris, voir Bernard Marchand, *Paris, histoire d'une ville, XIXe-XXe siècles* (Paris, Seuil, 1993), 438 p.

niveau de compétence plus élevé; il construisait des maisons plus importantes, se déplaçait dans un rayon plus vaste et contractait aussi des alliances avec la descendance des Ménard. Ainsi chaque unité constitutive d'un réseau, au départ de liens étroits et resserrés, se relie-t-elle à d'autres unités, à la manière dont une molécule d'ADN déroule ses torsades pour fonder une structure génétique. Les Canadiens français ont répété dans l'environnement urbain le modèle des mariages remarquables décrit par Lavallée dans le cadre de l'habitat rural du Régime français où les alliances entre les mêmes lignées se prolongeaient durant plusieurs générations[15]. Des alliances de ce type peuvent aussi être observées parmi les familles protestantes et irlandaises de nos échantillons. La stratégie des charpentiers, comme celle des charretiers, permet de saisir le parallélisme entre les investissements immobiliers et la formation du capital humain.

Les exigences du voisinage caractérisent la ville où l'on va à pied, la ville des espaces minuscules où le déroulement d'une journée de travail entre l'aube et le crépuscule impose ses contraintes[16]. Dans notre échantillon protestant, Jason Gilliland a retracé les résidences d'une famille étendue dont les douze frères et sœurs ont habité pendant quarante ans à portée de vue les uns des autres, à l'intérieur de quelques îlots de Pointe-Saint-Charles, et dont tous les frères et les beaux-frères travaillaient dans le même quartier, aux ateliers ferroviaires du Grand Tronc. L'analyse de Gilliland sur la permanence de la résidence fait ressortir, pour la période qui va de 1860 à 1900, dans cette «bougeotte» incessante un comportement stable et prévisible[17]. Elle montre qu'un quart seulement de tous les ménages habitent encore le même îlot, d'un quinquennat à l'autre, mais également que la plupart d'entre eux ne font

15. Louis Lavallée, *La Prairie en Nouvelle-France, 1647-1760* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992), 301 p. L'une des filles de Ferdinand épouse aussi un fils Ménard. Les sociologues contemporains ont tenté d'estimer les niveaux d'intermariage à partir de dispenses pour consanguinité, tels Andrée Fortin *et al.*, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain* (Montréal, Éditions Albert Saint-Martin, 1987); et Daniel Fournier, «Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle», *Recherches sociographiques*, 14,3 (1983): 307-323. Malgré l'intérêt soutenu des sociologues et des anthropologues pour la parenté, cette question demeure négligée dans les études urbaines. Le travail d'Alice Rossi et de Peter Rossi constitue une exception, *Of Human Bonding: Parent-Child Relations Across the Life Course* (Chicago, Aldine, 1990).

16. Pour une schématisation de ces contraintes, voir Don Parkes et Nigel Thrift, *Times, Spaces and Places. A Chronogeographic Perspective* (New York, John Wiley & Sons, 1980); ou Allan Pred, *Lost Worlds: Modernity and the Language of Everyday Life in Late Nineteenth Century Stockholm* (Cambridge, Cambridge University Press, 1990).

17. Jason Gilliland, «Modeling Residential Mobility in Montreal 1860-1900», *Historical Methods*, 31,1 (hiver 1998): 27-42, analyse fondée sur les mêmes échantillons. Sur le défi méthodologique, voir Randy W. Widdis, «Generations, Mobility and Persistence», *Histoire sociale/ Social History*, 25,49 (mai 1992): 125-150.

Le premier mai à Montréal, croquis de *La Presse*, 29 avril 1899. Ce sont ces «réajustements du tuyau de poêle», entrepris en collaboration, qui ont fini par réaménager une région et infléchir le cours de l'histoire.

que se déplacer à l'intérieur d'un même voisinage. Car les décès du père ou de la mère entraînaient de nombreux départs et la formule légale des baux annuels favorisait un ajustement rapide aux variations du revenu et de la taille de la famille. En dépit de l'intensité des remue-ménage du 1er mai, les gens demeuraient donc voisins et l'on peut à tout moment repérer ces trames parentales, crochetées le long des rues et tendues par-delà les ruelles, et qui témoignent de l'incontestable puissance organisatrice des liens de parenté.

LA PROMOTION SOCIALE

Bien que Montréal soit restée une ville de bas salaires tout au long du XIXe siècle, plusieurs familles ont connu une modeste ascension sociale. La preuve s'en trouve dans les rôles d'évaluation. Entre 1860 et 1900, on observe pour l'ensemble de la population urbaine un accroissement de la surface médiane de plancher par logement ainsi que du loyer médian par ménage, et un accroissement plus important de la surface disponible par personne. Le surpeuplement des logements a donc diminué[18]. On observe aussi que cette amélioration est en moyenne plus importante chez les ménages irlandais catholiques que chez les ménages canadiens-français; cependant cette différence est attribuable à une inégale répartition des nouveaux venus et des familles établies en ville depuis une génération au sein de l'un et l'autre groupe. Chez les chefs de ménage irlandais, la comparaison entre les pères nés en Irlande et leurs fils nés au Canada (lesquels sont en nombre égal en 1891) montre, à la deuxième génération, une amélioration substantielle en termes de statut professionnel et de coût du logement. Pour l'échantillon canadien-français, la génération née en ville montre une progression comparable par rapport à celle née à la campagne. La mobilité sociale au cours d'une même vie est cependant moins évidente. Pour les trois commu-

18. L'habitat urbain s'est progressivement différencié de celui du village, la densité résidentielle a triplé dans les quartiers à forte densité et la qualité des aménagements urbains a de plus en plus conditionné la vie des ménages. Le nouveau triplex en vogue permettait de loger le même nombre de familles ouvrières par kilomètre carré de terrain, mais d'en multiplier le nombre trois fois par kilomètre de voie publique, tout en augmentant de 50% la surface de plancher par personne. La taille moyenne du logement s'est accrue d'un quart, passant de 4,6 à 5,7 pièces. Cette évolution de l'habitat urbain a été défavorable aux nouveau-nés, vulnérables aux maladies intestinales, mais peut avoir favorisé les enfants de 1 à 5 ans, davantage exposés à la contamination par voie aérienne. À ce sujet, voir la démonstration effectuée à partir de la cohorte des naissances de 1500 familles en 1899 (nombre de pièces occupées, valeurs des loyers et de revenus) par Jason Gilliland et Sherry Olson, «Claims on Housing Space in Nineteenth-Century Montreal», *Urban History Review* (à paraître); Patricia Thornton et Sherry Olson, «Infant Vulnerability in Three Cultural Settings in Montreal 1880», dans Alain Bideau, Bertrand Desjardins et Hector Perez-Brignoli, dir., *Infant and Child Mortality in the Past* (Oxford University Press, IUSSP series International Studies in Demography), 216-241 (à paraître).

nautés, Gilliland a estimé que le cinquième des couples ont connu une ascension sociale, selon le critère suivant: au moins deux déménagements successifs dans des rues où le loyer médian est plus élevé[19].

La perspective d'une ascension sociale, même modeste, suffit à stimuler l'ambition et à nourrir l'attente d'une promotion sociale. Darroch et Soltow ont avancé cette explication pour rendre compte de l'expansion de l'économie rurale de l'Ontario, au XIXe siècle[20]. Une certaine proportion des ménages réussit à grimper d'un échelon, malgré le fait que, d'une décennie à l'autre, l'on n'observe pas de changement significatif dans la structure globale du pouvoir d'achat. À Montréal aussi, l'amplitude des inégalités demeure la même, comme le montre l'écart des loyers. Bien que l'exemple ontarien montre un avancement au cours d'une même vie, la seule anticipation d'un niveau de vie autre pour ses enfants suffit sans doute à entretenir le processus d'urbanisation.

L'accumulation du capital humain, en termes d'habileté à lire et à écrire, a joué un rôle plus important, en transformant les réseaux de communication eux-mêmes. Pour évaluer le degré d'alphabétisation[21] de la culture urbaine de notre échantillon, la seule mesure dont nous disposons est celle de l'habileté à signer son nom, une habileté dont les cohortes quinquennales de mariage de la figure 5 (tableau 2) fournissent l'exemple[22]. Chez les Canadiens français, l'habileté à signer son nom a été valorisée plus tôt à Montréal que dans la plaine rurale, et l'on observe qu'elle effectue un bond prodigieux au cours des années 1850. Ni Célina ni ses parents ne savaient signer leur nom, mais ses jeunes

---

19. Nous avons suivi un échantillon de 225 couples sur une période de 15 ans, en prenant comme critère toute valeur supérieure de 20% à la médiane, ainsi que Gilliland en rend compte dans «Modeling Residential Mobility», *op. cit.* Les loyers médians par secteurs ont été calculés à partir de la valeur locative municipale suivant l'exemple illustré par David Hanna et Sherry Olson dans *Atlas historique du Canada* (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal), planche 30. Chez nos cohortes de naissances, les journaliers semblent être demeurés journaliers toute leur vie, et en 1901 leurs revenus ne montrent aucune amélioration significative avec l'âge.

20. Gordon Darroch et Lee Soltow, *Property and Inequality in Victorian Ontario. Structural Patterns and Cultural Communities in the 1871 Census* (Toronto, University of Toronto Press, 1994), 280.

21. Jean de Bonville a mis en lumière l'émergence de la presse populaire dans *La presse québécoise de 1884 à 1914: genèse d'un média de masse* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1988); Guildo Rousseau l'a fait pour les nouvelles formes de publicité dans «La santé par correspondance: un mode de mise en marché des médicaments brevetés au début du siècle», *Histoire sociale/Social History*, 28,55 (1995): 1-25; et Yvan Lamonde pour l'expansion des bibliothèques dans le cadre des loisirs de la classe ouvrière dans *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historiographique* (Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982).

22. Ces observations proviennent des registres de mariages et parfois d'autres sources: les parents et le parrain et la marraine devaient signer les registres baptismaux; les épouses signaient les actes de vente d'immeubles pour garantir l'acheteur contre une réclamation au titre d'un douaire.

FIGURE 5

HABILETÉ À SIGNER SON NOM, SELON LE SEXE ET LE LIEU DE MARIAGE, PAR GROUPES QUINQUENNAUX 1800-1909

(voir le tableau 2).

frères le pouvaient, ainsi que son mari qui avait grandi en ville et tous ses enfants. Antérieurement à cette poussée subite, les hommes et les femmes étaient également inhabiles à signer leur nom. Mais une fois l'alphabétisation amorcée, nous découvrons que davantage de femmes que d'hommes savent signer leur nom à la campagne et que davantage d'hommes que de femmes peuvent le faire en ville. Les investissements urbains effectués dans l'enseignement, que Danylewicz décrit comme une «largesse» consentie aux garçons, ont produit un effet mesurable[23].

23. Sur la question des investissements dans l'enseignement à Montréal, voir Marta Danylewycz, «Sexes et classes sociales dans l'enseignement: le cas de Montréal à la fin du 19e siècle», dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, dir., *Maîtresses de maison, maîtresses d'école* (Montréal, Boréal, 1983), 93-118; dans les régions rurales, Andrée Dufour, *Tous à l'école* (Montréal, Hurtubise HMH, 1997); sur l'évaluation des résultats, Gérard Bouchard, «Évolution de l'alphabétisation (masculine) au Saguenay: les variables géographiques, 1842-1971», *Canadian Historical Papers 1989*, 13-35; sur les variations régionales et la signification de l'alphabétisation, Allan Greer, «The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899», *Histoire sociale/Social History*, 11,22 (novembre 1978); Chad Gaffield et Gérard Bouchard, «Literacy, Schooling and Family Reproduction in Rural Ontario and Quebec», *Historical Studies in Education*, 1,2 (1989): 201-218; sur la relation entre l'urbanisation et la fréquentation scolaire, Roger Thabault, *Mon village. Ses hommes, ses routes, son école* (Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1943, 1982), 249 p.; sur l'impact de l'imprimerie, Elizabeth Eisenstein, *The Printing Revolution in Early Modern Europe* (New York, Cambridge University Press, 1983), 297 p.

TABLEAU 2

HABILETÉ À SIGNER SELON LE SEXE, L'ANNÉE ET LE LIEU DU MARIAGE*

	Pourcentage sachant signer				Taille de l'échantillon			
Cohorte	Urbain		Rural		Urbain		Rural	
de mariage	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1800-04	-	-	14	0	-	-	22	20
1805-09	-	-	6	6	-	-	18	17
1810-14	-	-	0	3	-	-	31	30
1815-19	-	-	5	5	-	-	37	39
1820-24	-	-	8	8	-	-	25	26
1825-29	-	-	7	14	-	-	29	28
1830-34	-	-	3	3	-	-	32	39
1835-39	-	-	9	11	-	-	23	28
1840-44	26	14	14	9	23	22	43	46
1845-49	29	20	10	15	14	15	41	41
1850-54	43	38	9	5	14	13	35	39
1855-59	60	31	12	14	25	29	25	21
1860-64	79	56	24	16	24	27	33	37
1865-69	68	46	16	35	28	28	31	31
1870-74	61	38	33	46	57	60	33	35
1875-79	63	52	36	44	46	42	28	25
1880-84	47	49	57	73	51	49	21	15
1885-89	67	59	55	50	51	54	20	22
1890-94	73	74	63	73	41	46	24	22
1895-99	61	51	62	80	33	39	21	20
1900-04	88	84	-	-	60	63	-	-
1905-09	92	90	-	-	73	90	-	-
Total					540	577	572	581

* Canadiens français, regroupés par tranches de cinq ans selon la date de première noce. Le lieu de mariage ne correspond pas toujours au lieu de résidence, et l'individu a probablement appris à lire cinq ou dix ans plus tôt. La couverture est presque complète en ville, dans les banlieues, et dans une douzaine de paroisses de la Plaine de Montréal.

En 1900, l'habileté à signer se rencontre surtout parmi les cohortes les plus jeunes ou parmi celles nées en ville. À ce moment-là, de petites révolutions avaient dû survenir dans les villages et l'effet s'en retrouve dans les signatures de toutes les parties conviées au mariage de jeunes gens qui avaient fréquenté l'école ensemble.

La collecte de signatures fournit une démonstration touchante de la valeur accordée à la capacité de signer son nom et «l'arbre généalogique» des signatures (figure 6) indique la soudaineté d'une transition, sinon une véritable révolution au sein de la famille. Dans ce cas précis, Louis-Joseph Beauchamp, né en 1793 à Mascouche, fait sa première apparition à Montréal comme charretier. Lorsqu'il se marie en 1821, ni lui ni son épouse ne savent signer leur nom. Louis-Joseph, après avoir construit plusieurs petites maisons, devient l'un des marchands de bois (bois de chauffage et bois d'exportation) le plus en vue de la région. Il se remarie en 1833. Pour Denyse, une jeune veuve qui savait lire et écrire, il refait sa maison de la rue Saint-Urbain, à cent mètres au nord de l'église paroissiale. Puis au début de l'année 1837, entre la veille de Noël et le Mardi Gras, Louis-Joseph se met à signer son nom. À la fin de sa vie, en 1849, il a assimilé une orthographe simplifiée, celle de son nom de famille seulement, qu'il écrit à la manière d'un écolier. Mais sur les bordereaux des contrats passés avec des manœuvres, des menuisiers, des fermiers, des charretiers et des draveurs, pour la plupart incapables de signer leur nom, la signature de «Bochan» était une marque de distinction et la preuve d'une réussite sociale.

GENRE ET ETHNICITÉ

Étant donné que l'urbanisation a profondément transformé les réseaux sociaux, il convient d'en examiner les implications, non seulement en termes de statut social, mais aussi en termes d'ethnicité et de genre. Comme le cadre institutionnel du mariage réglait les rôles des hommes et des femmes, les ménages ne pouvaient guère fonctionner sans la présence d'adultes de l'un et l'autre sexe. Dans nos échantillons urbains de 1861, deux personnes seulement sont recensées comme vivant seules et tous les ménages, sauf quatre ou cinq, comptent et un homme et une femme de plus de 15 ans d'âge. Les trois communautés culturelles décourageaient le mariage exogame, de sorte que les spécificités culturelles, institutionnalisées dans la paroisse et l'école, ont persisté dans leur intégrité, qui demeure aussi rigoureuse à la fin du siècle qu'elle l'était à son début.

FIGURE 6

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES SIGNATURES

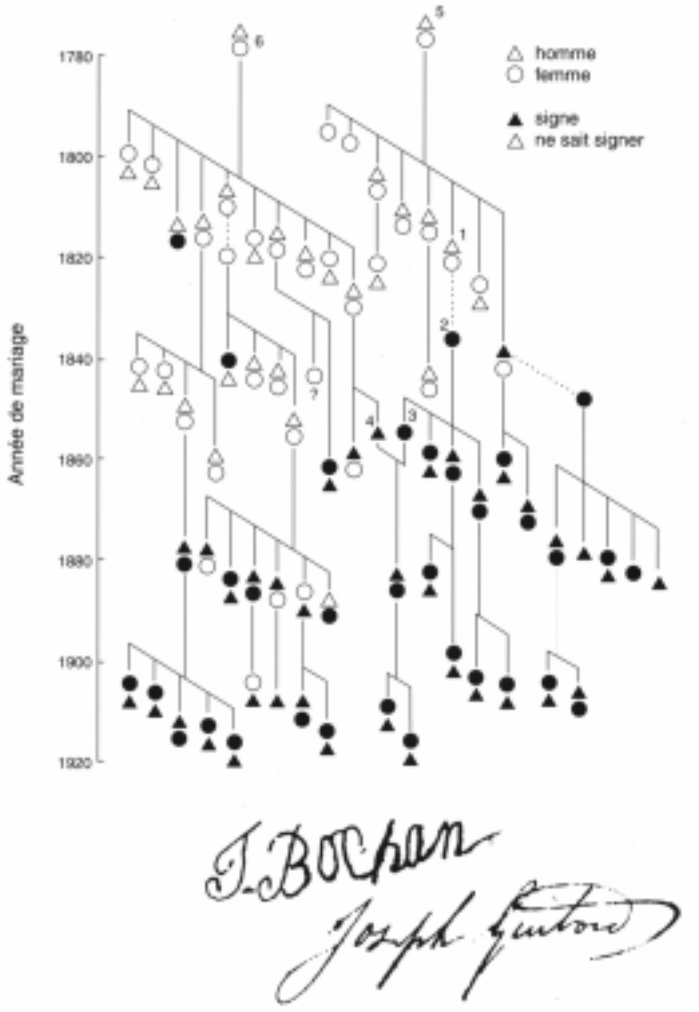

Louis-Joseph Beauchamp (1) en 1833 épousa en deuxièmes noces Denyse Henriette DeChantal (2). La signature «Bochan» est tirée d'un bail du 19 avril 1838 à l'imprimeur Joseph Guibord (répertoire de Joseph Belle). En 1855 leur fille Hermine (3) épousa Aimé (4), fils d'Aimé Beauchamp et Judith Larue. Les deux grand-pères (5 et 6), mariés en 1773 et 1776, étaient demi-frères. N'apparaissent que les descendants de nom Beauchamp ayant survécu jusqu'à la majorité, avec leurs époux.

Il y avait en effet des différences significatives dans les modes de fonctionnement des trois formations sociales. Nos échantillons canadiens-français, tant chez les urbains que chez leurs cousins de la campagne, montrent des taux d'émigration très faibles vers la Nouvelle-Angleterre, contrairement à ce que l'on trouve dans d'autres régions du Québec[24]. Dans les deux populations anglophones, par contre, les réseaux de parenté étaient souvent fractionnés, soit par la migration transatlantique, soit par des échanges avec l'Ontario et les États-Unis. Parmi nos immigrants irlandais de la famine de 1847-1849, par exemple, il est rare de trouver les grands-parents; et dans les conseils de famille qui donnaient leur avis à la Cour sur le choix des tuteurs, les anglophones, plus souvent que les francophones, désignaient des «friends in default of relations»; également, pour régler les successions, un plus grand nombre d'héritiers anglophones autorisaient le frère ou le beau-frère à les représenter.

Les rythmes d'immigration des trois communautés, leurs attitudes face à l'âge du mariage, à l'allaitement et au sevrage, ont contribué à la persistance de structures démographiques distinctes dans les trois communautés et entraîné chez les Canadiens français une mortalité infantile plus élevée (du tiers) et des naissances plus rapprochées[25]. Même de très petits échantillons font ressortir certains épisodes critiques: en 1885, année des émeutes contre la vaccination, 13 enfants en bas âge meurent de la variole dans l'échantillon canadien-français, contre un seulement pour les échantillons anglophones. À la campagne comme à la ville, la scarlatine prélève un lourd tribut en 1864 et en 1872, emportant plusieurs enfants d'une même famille ou d'un même cousinage. Dans les familles irlandaises, de tels décès ne s'observent que chez les adolescents et les jeunes adultes, pour la plupart attribuables à la tuberculose. Parmi les jeunes Irlandaises, fréquemment bonnes d'enfants,

---

24. L'étape suivante de l'analyse de notre échantillon rural devrait permettre de préciser les taux d'émigration. Pour une interprétation du système d'information des réseaux de parenté comme soutien des migrations en chaîne du Canada français, voir Yves Roby, «Partir pour les États», dans *Population et territoire, loc. cit.*, 121-137. L'étendue géographique des liens des familles anglophones peut avoir été avantageuse malgré tout; l'importance de la famille étendue comme source d'information a été mise en lumière par Richard Sennett, *Families Against the City; Middle Class Homes of Industrial Chicago, 1872-1890* (Cambridge, Harvard University Press, 1970), 258 p.

25. Patricia A. Thornton et Sherry Olson, «Family Contexts of Fertility and Infant Survival in Nineteenth-Century Montreal», *Journal of Family History*, 16,4 (1991): 401-417; Sherry Olson, Patricia Thornton et Quoc Thuy Thach, «Dimensions sociales de la mortalité infantile à Montréal au milieu du XIXe siècle», *Annales de démographie historique 1988* (1989): 299-325; Sherry Olson et Patricia Thornton, «Familles montréalaises du XIXe siècle: trois cultures, trois trajectoires», *Cahiers québécois de démographie*, 21,2 (1992): 51-75.

plusieurs décès sont attribués aux maladies de la petite enfance (rougeole, scarlatine), tandis que la noyade frappait les Irlandais de sexe masculin.

Nous constatons, par ailleurs, des différences plus marquées entre nos échantillons ruraux et urbains que celles que l'on observe pour les strates ethnoculturelles[26]. Ainsi, la mortalité d'enfants de 1 à 5 ans devient critique en ville, tandis qu'elle diminue à la campagne, et les couples mariés en ville ont en moyenne moins d'enfants ayant survécu et s'étant mariés que les couples ruraux. Dans le recensement de 1861 (tableau 3), l'écart des valeurs urbaines et rurales apparaît plus significatif que celui des différences culturelles pour plusieurs indicateurs, comme la taille moyenne des ménages et le nombre d'enfants ayant moins de 5 ans, ou moins de 15 ans, pour cent femmes mariées âgées de 15 à 49 ans. La petite taille des ménages urbains contraste fortement avec l'imagerie populaire véhiculée par la peinture et les récits du Québec rural. Les indicateurs présentés dans le tableau 3 portent la marque d'une mortalité infantile plus élevée en ville et du comportement différentiel des jeunes de 15 à 24 ans: dans les familles rurales, on quitte plus tôt la maison paternelle, les jeunes hommes allant travailler la terre ou en forêt et les jeunes femmes servant comme bonnes dans les ménages urbains. L'amélioration graduelle du niveau de vie urbain et la particularité de l'habitat montréalais, qui permettait un voisinage sans cohabitation, offraient un mode de vie plus autonome aux couples âgés[27], de sorte que des parents âgés se sont progressivement retirés en ville pour devenir les voisins de leurs enfants au lieu d'en être les locataires à la campagne. Malgré la persistance des trois communautés culturelles, c'est la résidence urbaine qui a exercé l'effet le plus décisif sur les comportements démographiques des trois communautés qui tous ont d'abord répondu aux sollicitations et aux exigences du milieu urbain..

À mesure que l'écart se creuse entre les modes de vie rural et urbain, on peut aller jusqu'à considérer qu'ils constituent des entités culturelles distinctes. La démonstration peut en être recueillie dans les contrats de mariage et dans les testaments, documents d'ordre culturel utilisés pour

---

26. Sur l'évolution de la fécondité dans un échantillon de femmes canadiennes-françaises d'origine rurale et urbaine, voir Peter Gossage, *Family and Population in a Manufacturing Town: Saint-Hyacinthe, 1854-1914*, thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1991.

27. Sur le problème de la cohabitation de trois générations, voir Diane Gervais, «Succession et cycle familial dans le comté de Verchères, 1870-1950», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50,1 (été 1996): 69-94. Dans le contexte de l'habitat rural de Varennes, le même processus d'urbanisation et d'amélioration du niveau de vie a entraîné une plus grande autonomie.

TABLEAU 3

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES, RURAUX ET URBAINS, PAR COMMUNAUTÉ CULTURELLE, 1861

	Échantillon montréalais			Cousins de la campagne		
	Canadien Français	Irlandais catholiques	Protestants	Canadien français	Irlandais catholiques	Protestants
Nombre de ménages	52	57	48	158	26	36
Population totale	318	310	284	1151	174	225
Nombre de personnes par ménage	6,12	5,44	5,92	7,25	6,69	6,25
Moins de 15 ans/par femme mariée 15 à 49	2,31	2,53	2,92	3,62	3,36	4,00
Moins de 5ans/par femme mariée 15 à 49	0,84	1,18	0,87	1,23	1,26	1,57
Jeunes 15 à 29 en % de la population	35,5	32,6	31,0	26,4	27,0	23,6
Population féminine en % des 15 à 29	59,5	52,5	59,0	43,9	46,8	47,2
Population féminine en % de la population	55,3	51,3	51,4	47,6	44,8	53,3

La population des ménages de l'échantillon comprend le personnel domestique et les pensionnaires.

Source: Recensement manuscrit du Canada, 12 noms, comtés de la Plaine.

se prémunir contre les imprévus[28]. Les Anglais, Écossais et Irlandais, protestants comme catholiques, se servaient du contrat de mariage et du testament pour déroger à la Coutume de Paris (et plus tard au code civil) et imposer ainsi leurs propres conventions culturelles. Bien qu'ils aient affirmé la différence des cultures par des usages terminologiques, en utilisant «settlement» par exemple au lieu de «douaire[29]», la plupart de ces contrats étaient d'abord rédigés en vue d'atteindre les mêmes objectifs: assurer la sécurité du partenaire survivant; assurer une répartition égale de la propriété entre les enfants; assurer la protection des intérêts de ces derniers en cas de remariage; et assurer, en l'absence d'enfants, le retour de la propriété à la famille d'origine.

Bien que les ruraux canadiens-français aient pratiqué la communauté de biens jusqu'à la fin du XIXe siècle, c'est la séparation des biens du mari et de l'épouse qui domine dans notre échantillon urbain et ce, dès 1840. Cela s'applique autant aux Canadiens français qu'aux deux communautés anglophones. Quoique ce changement puisse être attribué à une influence anglo-protestante, nous l'interprétons plutôt comme une adaptation aux risques de l'économie marchande urbaine[30]. Ce changement a pu être observé même chez les couples ne disposant que de revenus très modestes, dont nos charretiers nous offrent l'exemple. En 1841, Pierre se marie, à Sault-aux-Récollets, en communauté de biens. Parmi les quatorze personnes présentes à la signature du contrat, il est le seul à savoir signer son nom. Ses quatre frères et sœurs, d'origine rurale, se sont mariés suivant les mêmes termes, alors que leurs enfants vont tous opter pour la séparation des biens. En 1882, Adèle (fille de Pierre) et son futur reconnaissent que la machine à coudre

---

28. Pour l'interprétation du droit matrimonial sous le Régime français, voir Fr. Olivier-Martin, *Histoire du droit français des origines à la Révolution* (Paris, Domat-Montchrestien 1948/CNRS 1992), 763 p.; et pour une analyse de contrats québécois, Geneviève Postolec, *Mariage et patrimoine à Neuville, de 1669 à 1782*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1995.

29. La méfiance anglo-protestante à l'encontre du code civil français a été relevée par Evelyn Kolish, *Nationalismes et conflits de droits: le débat du droit privé au Québec, 1760-1840* (Montréal, Hurtubise HMH, 1994), 325 p.

30. Ce qui est conforme aux tendances observées par Bettina Bradbury, Peter Gossage, Evelyn Kolish et Alan Stewart, «Property and Marriage: the Law and Practice in Early Nineteenth-Century Montreal», *Histoire sociale/Social History*, 26,51 (mai 1993): 9-39. Ces auteurs effectuent une analyse pertinente des pratiques de l'enregistrement de la propriété, du régime des contrats de mariage et du concept de donation. Le tableau qu'ils ont élaboré couvre une période de temps plus courte et fournit une meilleure couverture des nantis. Voir aussi Bettina Bradbury, «Class, Culture, Family, and the Law», Les grandes conférences Desjardins, 3 novembre 1997, tiré à part), 45 p.

appartient à Adèle; ils spécifient qu'elle en aura la responsabilité et que chacun contribuera aux dépenses du ménage «selon ses revenus».

Dans notre échantillon, plusieurs couples canadiens-français qui avaient omis de rédiger un contrat (ils s'étaient mariés dans des circonstances par trop campagnardes ou avaient voulu éviter l'implication de leurs parents ou le coût d'un notaire) ont eu recours à la Cour, dans les années 1860, pour mettre fin à leur communauté de biens et entrer dans le régime de la séparation de biens. Ce stratagème n'a pas été que le fait de ménages à l'aise; dans trois cas, aucune des parties ne détenait quelque bien. Tout ce que ces couples avaient en commun tenait en ceci: un monceau de dettes et une lueur d'optimisme.

Parce que les droits matrimoniaux de la femme (selon le douaire coutumier ou l'arrangement spécifié dans un contrat de mariage) reposaient sur la manière dont on alliait, dans le long terme, la sécurité à une certaine liquidité, la propriété immobilière est demeurée le mode de placement préféré. De la sorte, les femmes ont détenu une large part du capital urbain, principalement en propriété immobilière. En 1886, le rôle d'évaluation permet de constater que le tiers des maisons occupées par leur propriétaire sont inscrites au nom d'une femme[31]. Vers la fin des années 1860, les couples commencent à remplacer les douaires préfixes par des polices d'assurance, étant donné que ce type de placement pouvait être constitué à partir de très petites sommes. Dans nos échantillons, notamment chez les catholiques irlandais, les veuves n'ont pas tardé à utiliser le montant de l'assurance-vie pour acquérir une demeure et devenir ainsi propriétaires, fût-ce au terme de leur vie. Le tiers des couples mariés recensés à Montréal en 1861 ont été interrompus par un décès, dans les dix années suivantes; cela est aussi vrai pour la cohorte canadienne-française de 1891. Dans le contexte d'une aussi grande fragilité, la séparation des biens accordait aux femmes un répit en élevant un barrage face aux créanciers. Et parce que le code civil privilégiait l'antériorité des droits matrimoniaux et protégeait jusqu'à un certain point les droits alimentaires de la famille et ses besoins essentiels, les couples tendaient à mettre la propriété au nom de la femme et à pousser

31. Jason Gilliland, «Modeling Residential Mobility», *loc. cit.* Quant au processus par lequel les investissements en provenance d'héritages favorisaient les petits propriétaires et les petits constructeurs dans le marché immobilier de Montréal, voir David Hanna, *Montreal. A City Built by Small Builders: 1867-1880*, thèse de doctorat (géographie), Université McGill, 1986.

cet avantage aussi loin qu'ils le pouvaient afin de mettre à l'abri leur capital[32].

Chaque couple de notre échantillon forme une association. Les stratégies, la mobilité, les alliances des couples ont puissamment contribué au maintien de la cohésion sociale et au dynamisme de l'économie urbaine. Si l'on veut approfondir la logique de la séparation des biens, il faut considérer qu'un contrat de mariage fonde une association capable d'initiative économique (et c'est ainsi qu'on l'interprète dans l'étude des sociétés rurales)[33]. À cet égard, les documents notariaux font ressortir abusivement le rôle du mâle, du fait que le mari était en position d'autorité et qu'une femme mariée, même sous le régime de la séparation des biens, ne pouvait signer un contrat sans l'accord explicite de son mari. Cependant, malgré leur nature discriminatoire, de telles clauses définissaient la cohérence d'un système qui promouvait et la compétence et l'identité du couple en tant qu'unité économique.

Quelle était l'importance de ces petites entreprises? À la fin du XIX^e^siècle, les sociétés commerciales et industrielles avaient indiscutablement une grande influence sur la croissance économique, sur l'évolution morphologique de la ville et le contrôle ethnique du capital, et notre échantillon comporte quelques représentants de la nouvelle classe des administrateurs professionnels, des agents de la finance et de l'immobilier. Toutefois, la plupart des entreprises, grandes et petites, gardaient encore la forme d'associations à deux ou trois personnes. À cet égard, notre corpus contient, outre son millier de couples mariés, 112 «sociétés» fondées ou dissolues devant notaire. On constate que la plupart de ces associations étaient petites et éphémères, d'une vie plus courte que celle des mariages, n'ayant duré que deux ou trois ans; mais presque toutes les entreprises de longue durée étaient fondées sur des

32. Bien entendu, cette stratégie n'a pas toujours été efficace, mais la mise en œuvre de beaucoup d'ingéniosité transparaît dans les registres. Pour une analyse des aspects légaux, voir Brian Young, «Getting Around Legal Incapacity: the Legal Status of Married Women in Trade in Mid-Nineteenth-Century Lower Canada», *Canadian Papers in Business History*, 1 (1972): 1-16. L'importance croissante accordée au droit des obligations a été analysée par Brian Young, *The Politics of Codification. The Lower Canadian Civil Code of 1866* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1994), 264 p.

33. Bien qu'il existe un bon nombre d'études utiles sur les réseaux de parenté et les classes sociales dans le contexte des habitats ruraux, Barcelone a été l'objet de l'une des rares études conduite en milieu urbain sur les rapports qu'entretiennent ces réseaux avec l'investissement de capitaux et le statut social: Gary Wray McDonogh, *Good Families of Barcelona. A Social History of Power in the Industrial Revolution* (Princeton, Princeton University Press, 1986).

alliances familiales ou ont été scellées, subséquemment, par des mariages[34].

LA BANDE À QUATRE

Le couple entrepreneur, comme les menuisiers de Saint-Lin, peut s'associer à un autre couple pour former une «bande à quatre» où sont venus se joindre une sœur et son conjoint, ou encore la fille et le gendre. De tels quatuors se sont livrés à une étonnante variété d'entreprises, saisissant au vol l'occasion et le court terme, spéculant sur des coins de terre ou prenant avantage de la valeur éphémère d'une compétence, d'un talent ou de la disponibilité de certains membres de la famille. Certaines initiatives sont restées marginales, comme celle de débardeurs irlandais (dans les lignées Ryan et Leahy) qui avaient créé une entreprise de suture des poches d'emballage. Les couples mariés ont dominé tout particulièrement dans la tenue des auberges, des tavernes et des pensions, ces nœuds de communication si importants dans le voisinage des ruraux, dans le quartier urbain, et dans la vie de relation entre la ville et la campagne. Dans l'évolution vers une plus grande autonomie de gestion de l'épouse, les couples hôteliers paraissent avoir joué un rôle particulier. En 1834, Samuel Boyd et Margaret McClelland avaient dès le départ spécifié dans leur contrat de mariage que la donation à laquelle Margaret aurait droit à sa mort lui serait payée à l'avance «should he become in misfortune[35]». Ils déclarèrent propriété de l'épouse tous les équipements de l'auberge rurale où se trouvait également leur ménage, dans l'espoir d'éviter une saisie pour dette. Une demi-douzaine d'hôteliers dans notre échantillon, tant chez les ruraux que chez les urbains, ont assuré leurs biens de cette manière; l'épouse était une partenaire, souvent la gestionnaire de l'entreprise et, dans plusieurs cas, elle en a assumé la responsabilité après la mort du mari.

Certaines ententes entre couples ont été structurées de manière à nourrir la capacité d'initiative de la génération suivante. Un constructeur de moulins, par exemple, a négocié avec son futur beau-père un investissement d'une valeur égale à ce que, lui, le gendre apportait par son contrat de mariage. Comme les affaires allaient en prospérant, le jeune entrepreneur négocia des prêts et des contrats de construction,

---

34. Dans ces actes de société, retrouvés parce que l'un des associés portaient un nom-témoin, le capital de départ variait entre 60$ et 100 000$. Un cinquième de ces associations duraient moins d'un an, à peine un sixième plus de cinq ans. Un cinquième de ces associations impliquaient une femme, parfois comme partenaire dans la conduite d'un travail, parfois comme investisseur.

35. Acte de Peter Lukin fils, 11 octobre 1834.

effectués dans les environs, de manière à être payé en retour par des livraisons annuelles de grain à sa femme et à ses filles. Dans d'autres cas, le couple parental conçoit une association avec le couple plus jeune de manière à pouvoir se retirer en cédant graduellement le contrôle de ses biens. Dans l'échantillon protestant, un petit nombre a tenté d'exercer un contrôle depuis la tombe; comme ce propriétaire d'une manufacture de brosses qui, dans son testament, exprime la volonté que les enfants de ses trois familles continuent à vivre ensemble (avec la troisième épouse) et que son fils aîné continue à exploiter la manufacture à leur profit mutuel. Mais au bout de cinq ans, ce fils s'est rebellé, a abandonné son rôle de tuteur et exercé un recours en justice en vue de prendre le contrôle d'un fonds de réserve créé par disposition testamentaire au bénéfice de l'entreprise[36].

Chez l'une des familles irlandaises catholiques, on observe une recherche de la sécurité qui traverse deux générations, grâce à une combinaison d'initiatives et d'alliances familiales. En 1850, par contrat de mariage, Michael Patrick Ryan et Margaret Brennan s'associent en hôtellerie avec le père de la mariée (un fabricant de savon) et s'installent sous le régime de la séparation des biens pour protéger leur investissement. Le père de la mariée donne alors à sa fille une somme qui correspond à la donation que le mari lui a faite (ce qui représente 250 livres pour chacun), sommes que cette dernière réclamera en 1859 lorsque le commerce de beurre et de porc de son mari fait faillite. Les parents Ryan, William et Mary Ryan, étaient un couple relativement à l'aise qui avait émigré d'Irlande et s'était d'abord établi comme cultivateur à Saint-Athanase. Dans son testament de 1864, ignorant ses enfants déjà nantis (dont Michael Patrick), William découpe à même sa propriété urbaine des lots contigus qu'il lègue à son épouse, à un fils non marié et à ses deux filles non mariées. Il avait lui-même construit puis subdivisé cette propriété en quatre unités voisines et indépendantes — le double duplex classique montréalais — et il précisa que ses héritiers devaient les conserver en les assurant contre le feu, les entretenir et s'il devenait nécessaire les reconstruire «on precisely the same ground» de manière à préserver et la valeur des immeubles et leur relation de voisinage[37].

---

36. La Cour a abandonné la somme litigieuse de 1100$ à la belle-mère. ANQM, Testament de John Boyd, acte de Labadie, 30 septembre 1878; et Cour supérieure, District de Montréal, jugement du 13 mai 1885. Contrat de mariage, Joseph Beauchamp, constructeur de moulins, acte de Lanctôt, 19 février 1827.

37. Contrats de mariage et société, M. P. Ryan et Margaret Brennan, actes de J. C. Griffin, 16 août 1850 et 15 février 1859, acte de Weston, 10 mai 1856, actes de Papineau (601-311), 10 novembre 1856 et 28 juin 1857; actes de James Smith, 8 mai 1857 et 24 août 1858; testaments de M. P. Ryan, acte de Owen J. Devlin, 10 juillet 1866, et de William Ryan d'après acte de Smith du 26 septembre 1864. M. P. Ryan était un leader de la communauté irlandaise et devint par la suite membre du Parlement.

Ainsi des familes ont-elles à la fois maintenu et leurs investissements et leur capital social par un cumul de la confiance, de la loyauté, de l'affection et de l'expérience. Il ne faut pas idéaliser ces relations. Les échecs sont légion, et aussi les poursuites en justice, et il existe un contre-courant de mobilité sociale vers le bas. François, à la mort de sa troisième femme, devient mendiant. Dans les années 1860, Michel, un commerçant d'importance, est dessaoulé par ses frères pour venir demander au juge de désigner sa femme Julie comme conseil, de manière à le soustraire à ses errements financiers. Après la mort de son mari, victime de son alcoolisme, Julie tient l'étal de volaille au marché Saint-Laurent pendant trente années et s'agrippe à la maison qui, après sa mort, va héberger ses quatre enfants et leurs familles.

Pour les entreprises marginales et suspectes, comme pour les tentatives couronnées de succès, les loyautés familiales avaient alors une importance vitale. L'agent de la R. G. Dun's à Montréal, dans les années 1850, a identifié plusieurs *crooked sticks* qui apparaissent malgré tout dans nos échantillons comme des partenaires actifs de la trame serrée des réseaux de parenté. Un de ces spécimens (franco-irlandais) achète de son frère, couvreur de son métier, une réclamation pour une assurance sur un travail qui avait été effectué dans un hôtel détruit par le feu et qui n'avait pas encore été payé. Il cueille au passage une autre réclamation pour une assurance contre le feu au bénéfice de la fillette de sa sœur Henrietta devenue veuve. Lorsque sa fabrique de caoutchouc fait faillite, il en recouvre la machinerie chez le shérif et arrache la part du lion à ses anciens partenaires. Après la faillite de son négoce de vin, Henrietta en démarre un nouveau en le prenant comme gérant. En s'appuyant sur les biens du deuxième mari d'Henrietta (un avocat de réputation douteuse) et du savoir-faire également douteux d'un charpentier, un frère de son mari (ce qui implique trois couples), il se lance ensuite avec sa sœur dans une affaire de briques. Après la liquidation de la briqueterie et la faillite de deux autres négoces de vin, il transfert sa police d'assurance sur la vie au nom d'Henrietta et quitte la ville.

En tentant de redresser les abus d'une lecture initiale de l'Histoire au masculin, on a parfois soutenu que les deux sexes agissaient en complémentarité, dans leurs domaines et leurs espaces respectifs[38]. Ce qui peut induire en erreur. Ce que le corpus notarial révèle, c'est la perma-

38. Cette perspective a été examinée et remise en question dans deux études sur les villes de l'Amérique du Nord au XIXe siècle: Christine Stansell, *City of Women: Sex and Class in New York, 1789-1860* (Urbana, University of Illinois Press, 1987); et Mary P. Ryan, *Women in Public: Between Banners and Ballots, 1825-1880* (Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1990).

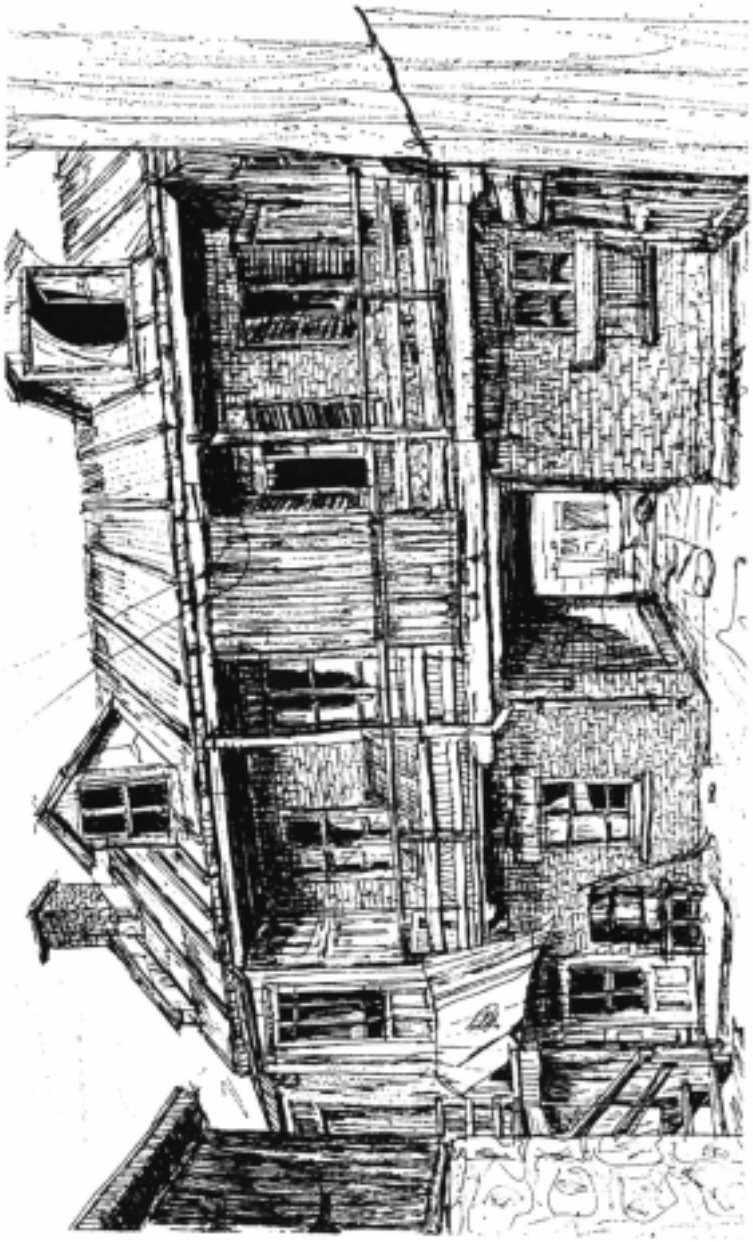

Ce croquis de l'arrière d'une maison rue Plessis montre bien l'habitat créé par les charretiers, paru dans Stuart Wilson, «A Part of Le Faubourg», *Architecture Canada* 43,11 (1966): 71, il nous fut signalé par Luc Carey, «Un type de maison ouvrière», *op. cit.*

nence d'une stratégie de collaboration entre les deux sexes, négociée le plus souvent dans la considération et l'affection mutuelles, entre épouses et maris, mères et fils, pères et filles, sœurs et frères. Malgré le biais des registres et la discrimination rigide et légalement fondée des sexes, des couples ont su former des équipes entreprenantes et efficaces, et des associations d'une complexité plus grande — chaînes, boucles et spirales — dont les stratégies de survie, de reproduction et de promotion ont concouru à la croissance de l'économie régionale.

Nous avons tenté de mettre en lumière le couple comme fondement d'une association où l'engagement personnel et les projets d'avenir sont le plus souvent réunis. À mesure que les couples mettaient en valeur leurs petites économies, leur débrouillardise et leur stock de biens meubles et immeubles, ils n'avaient de cesse d'entretenir un réseau de parenté qui était essentiel à leur sécurité et à leur statut social[39]. Depuis l'écheveau des solidarités familiales, ils tissaient la trame sociale d'une région et la texture d'une ville. La pose des rails et le déroulement des fils électriques ont caractérisé l'aménagement urbain de la fin du XIXe siècle et ces tâches appartenaient au travail de l'homme. Si l'on considère le rôle du travail féminin dans le développement du système urbain, c'est dans le cardage, le filage, le tricotage et le tissage que l'on en découvre la manifestation la plus typique. Mais ce n'est pas aux industries de la laine, du coton et du lin que nous pensons ici, malgré leur grande importance tant en ville qu'à la campagne. C'est à la perpétuation et à la mobilisation des réseaux de parenté. Les femmes ont énormément contribué à leur préservation, comme le montrent l'ensemble des cas que nous avons présentés. Nous avons vu comment Céline, si occupée qu'elle fut à la naissance et au soin d'une douzaine d'enfants, a entraîné toute sa famille dans le voisinage citadin qui était le sien, comment Margaret a soustrait un hôtel aux créanciers, comment Julie s'est agrippée à une maison et comment Denyse a appris à son mari à signer son nom pour répondre à un statut social, comment Henrietta a manipulé une collection de *crooked sticks* et comment Eugénie a entre-

39. Dans le choix des parrains et des marraines, les femmes appliquaient un ensemble de règles sociales solidement implantées et reconnues de tous, comme l'a montré Agnès Fine, *Parrains et marraines. La parenté spirituelle en Occident chrétien* (Paris, Fayard, 1995). La capacité des femmes à gérer la réciprocité du don a été décrite par Jacques T. Godbout et Alain Caillé, *L'esprit du don* (Montréal, Boréal, 1992), 54-59. Des romanciers, comme des chercheurs en sciences sociales, ont fait ressortir l'étendue du rôle des femmes dans la gestion des alliances familiales. Pour une analyse du discours littéraire sur la famille, voir Roddey Reid, *Families in Jeopardy. Regulating the Social Body in France, 1750-1910* (Stanford University Press, 1992), 363 p. Voir les publications de l'IREP sur les coutumes entourant la naissance et le mariage dans Charlevoix, le Saguenay et d'autres régions du Québec.

pris de «créer son avenir». Toutes ces actions ont été conduites dans le cadre de stratégies d'association.

On ne peut guère qu'imaginer les longues soirées de discussion, les accès d'indignation, les larmes de rage, les kyrielles de jurons et les éclats de rire qui en accompagnaient les collusions, les contestations, les collaborations, les complicités et les connivences. Et même d'obscurs documents suggèrent un processus continuel de négociations, tel cet acte signé par la mère et le fils: «Les parties désireuses de mettre fin à une longue suite de mésententes [...][40].» À l'occasion, une voix transperce la formule consacrée d'un acte notarié, pour souligner une collaboration à longueur de vie, tel ce boucher qui dispose d'un legs particulier pour son épouse, au-delà des obligations de leur contrat de mariage, «pour reconnaître sa fidélité, son dévouement, son accord et l'attachement qu'elle m'a toujours témoigné». Un marchand auquel son frère devait depuis trente ans une importante somme d'argent déclare dans son testament: «I renounce and abandon every part and parcel of it.» L'épouse d'un charretier irlandais, «malade et alitée», indique par un X qu'elle laisse sa petite maison de bois à ses deux filles, l'usage de celle-ci à son mari et 4 dollars à son fils: «Je le prie de l'accepter de grand cœur[41].» En prenant en charge contradictions et ambiguités, de telles associations ont su créer un avenir.

Traduction: Marcel Bélanger

40. L'un de ces arrangements impliquait quatre groupes de cousins héritiers d'un grand-père, d'un père et d'un fils nommés Andrew White. Il avait été conçu dans l'intention de supprimer les obstacles à un héritage substantiel dont ils tireraient tous un profit.

41. ANQM, Testaments de Joseph Beauchamp, acte de Joseph Hilarion Jobin, 9 octobre 1873, Stanley Bagg, acte de J. H. Isaacson, 2 mai 1851, et Bridget Boland, femme de Cornélius Ryan, acte de H. D. Côté, 28 novembre 1884.